



EPONA CONSEIL

Au cœur des Ressources Humaines

EPONA CONSEIL est un cabinet d'avocats intervenant exclusivement en Droit social et en gestion des ressources humaines, auprès d'une clientèle d'entreprises.

Dans ce cadre, nous accompagnons nos interlocuteurs RH sur toutes les problématiques quotidiennes qu'ils rencontrent en termes de gestion des ressources humaines et/ou relations sociales tant en conseil, qu'en contentieux et résolution amiable des litiges.

Véritable partenaire de l'entreprise, nous travaillons dans une démarche préventive et prospective, en amont avec nos clients en leur apportant une réponse actualisée et personnalisée pour les aider à prendre une décision rapide et adaptée en fonction des risques et des enjeux propres à chaque entreprise.

Parce que nous nous attachons à connaître nos clients ainsi que la culture de leur entreprise, nous assurons une démarche globale d'accompagnement en matière de gestion des relations humaines :

- conseil,
- contentieux et résolution amiable des litiges (notamment médiation),
- formation,
- coaching individuel, collectif et d'organisation et accompagnement dans la conduite du changement.

En outre, en tant que membre du réseau J.S.A. (Juristes en Droit Social Associés), Premier Groupement Européen d'intérêt économique

d'avocats spécialisés en droit social, notre cabinet est en relation et travaille en partenariat avec une trentaine de cabinets d'avocats-conseils en droit social, répartis sur tout le territoire français.

Les membres de notre cabinet composé de 9 professionnels, forment une équipe complémentaire permettant de conseiller, trouver des solutions, se défendre et résoudre les litiges avec un objectif commun : l'intérêt de l'entreprise.

Notre cabinet intervient auprès de tout type d'entreprises, dans tous les secteurs d'activité.

Nous accompagnons également des organisations patronales, des groupements professionnels ainsi que des institutionnels, et travaillons en étroite collaboration avec plusieurs partenaires et acteurs des ressources humaines.

Enfin et en complément de nos prestations juridiques, nous assurons également des formations thématiques et d'actualité, soit en interentreprises, soit en intra et ce, au travers de notre organisme de formation EPONA FORMATION.

Nous animons ainsi des sessions :

- auprès des professionnels tels que les experts comptables, les avocats, les syndicats professionnels,
- auprès de nos clients soit sous forme de séances d'actualité, soit dans le cadre de formations répondant à des besoins spécifiques de l'entreprise et des participants. Le thème de notre intervention est ainsi directement défini en concertation avec notre client.

EPONA CONSEIL

19 rue Alfred Kastler - 76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 79 49 20 | epona@epona-conseil.fr | www.epona-conseil.fr

prestataires rh

Communiqué

Yoann Gontier et
Pascale Rouville,
avocats associés



Epona Conseil : un accompagnement global des acteurs RH

Yoann Gontier et Pascale Rouville, avocats associés au sein du cabinet Epona Conseil, société d'avocats inscrite au Barreau de Rouen, reviennent sur le positionnement de leur structure. Ils nous en disent plus sur les spécificités du cabinet et ses forces. Rencontre.

Pouvez-vous nous présenter le périmètre d'action de votre cabinet ?

Yoann Gontier : Notre cabinet est exclusivement dédié au droit social (droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale) et plus globalement à la gestion des ressources humaines. Dans ce cadre, nous intervenons en soutien des acteurs RH en mettant à leur disposition notre expertise sur l'ensemble de ces sujets afin notamment de nourrir leurs réflexions et prise de décision, tout en nous attachant à prendre en compte la culture de l'entreprise, ses enjeux, contraintes et objectifs opérationnels, ainsi que les risques et opportunités. L'ADN de notre cabinet réside dans le conseil en amont et l'accompagnement pérenne de l'entreprise, en tant que partenaire. Parallèlement, nous assistons également nos clients dans la gestion des contentieux sociaux devant les différentes juridictions et nous avons développé une pratique avérée des modes alternatifs de règlement des différends (départs négociés et médiation notamment).

Quelles sont les spécificités de l'accompagnement que vous proposez à la fonction RH ?

Pascale Rouville : Nous leur proposons

une prise en charge globale. En capitalisant sur les différentes compétences professionnelles et expertises techniques des avocats et juristes du cabinet, nous mettons le droit social au service de l'entreprise et de ses besoins. En effet, au-delà de notre maîtrise du droit, nous avons renforcé et élargi notre champ d'intervention par le biais de différentes formations complémentaires, ce qui nous permet de dépasser la simple dimension juridique dans l'accompagnement de nos clients.

Personnellement, je dispose d'une certification en management des risques psycho-sociaux, d'un DU en executive coaching et d'une certification en coaching d'organisation délivrée par HEC, ce qui nous permet notamment d'intervenir en gestion de conflit pour prévenir ou désamorcer des situations conflictuelles et ce, dans une logique de prévention et de sécurisation de l'entreprise.

Yoann Gontier a, pour sa part, obtenu un DU en dialogue social et négociation collective, nous permettant ainsi de conseiller au mieux nos clients sur les opportunités s'offrant aux entreprises, quelle que soit leur taille, en matière notamment de statut collectif et de durée du travail dans un contexte où

le champ de la négociation collective d'entreprise est particulièrement ouvert mais également technique.

En parallèle, au travers d'Epona Formation, nous assurons la formation professionnelle continue des RH de nos clients. Ces formations ont la particularité d'associer la dimension juridique, les impacts RH et le management. Elles sont dispensées aussi bien en interne qu'en intra-entreprises.

Et comment résumeriez-vous vos forces ?

Yoann Gontier : Tout comme les organisations de travail sont confrontées aux changements, Epona Conseil évolue constamment depuis sa création pour proposer à ses entreprises clientes un accompagnement adapté à leurs besoins et attentes, et ancré dans la réalité du terrain, dans une logique d'anticipation de l'entreprise de demain.

Contact :

- 19, rue Alfred Kastler
76130 Mont Saint Aignan
- 02 35 79 49 20
- epona@epona-conseil.fr
- <https://www.epona-conseil.fr>